



Communiqué de presse
Conseil communautaire de Berg et Coiron du 28 juillet 2020

Berg et Coiron mise sur le développement économique

Exceptionnellement présenté au cœur de l'été en raison de la crise sanitaire, le budget 2020 a été adopté par les conseillers communautaires

Yannick Guénard, nouveau Maire de Berzème, a accueilli les membres du conseil dans la salle du Château. A peine deux semaines après sa première réunion du mandat et l'élection du Président, le conseil était réuni essentiellement pour le vote du budget, qui devait avoir lieu avant le 31 juillet.

Jean Paul Roux, Président de la communauté de communes, a rappelé que les finances de Berg et Coiron sont saines. La capacité d'auto-financement est de 16% aussi la communauté de communes va pouvoir investir, notamment dans le développement économique. A l'unanimité les conseillers ont voté le budget qui prévoit des opérations qui seront conduites sur plusieurs années comme la production d'énergies renouvelables avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics, la création d'une centrale photovoltaïque au sol, la création d'une zone d'activités, la fibre optique à la maison et l'aide aux entreprises touchées par la crise. Le secteur du tourisme sera également soutenu : étude de la future voie verte, rénovation des sentiers de randonnée, création de sentiers d'interprétation dans la vallée de l'Ibie. Le budget intègre les dépenses et baisses de recettes induites par la crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique : baisse de la taxe de séjour, de la fiscalité des entreprises, achat de masques pour les habitants notamment. Il prévoit aussi les dépenses et recettes liées à l'ouverture de la Maison France Services... Les taux d'imposition restent inchangés par rapport à 2019. Néanmoins, le conseil a voté à l'unanimité spécifiquement une mesure exceptionnelle visant à réduire des deux-tiers la CFE (cotisation foncière des entreprises) pour les secteurs les plus touchés du tourisme, de la restauration et de l'hôtellerie. Cela représente un dégrèvement d'environ 40.000 €, pris en charge à parité par la communauté de communes et l'Etat (20.000 € chacun).

Dans le même temps, Berg et Coiron a débloqué 32.000 €, ce qui permet de mobiliser automatiquement 64.000 € de fonds Régionaux et de la Banque des Territoires. Ces fonds sont mis à disposition sous forme d'avances remboursables pour les micro-entreprises et associations du territoire, ainsi que de subventions pour les entreprises du secteur touristique. A ces mesures pour favoriser l'activité économique et son développement, s'ajoutent les opérations que Berg et Coiron conduit déjà et poursuit en 2020 comme les aides aux investissements pour les commerces, en partenariat avec la Région, et l'OPAH qui génère de l'activité pour les entreprises du secteur du bâtiment.

Au cours de ce conseil ont été désignés les représentants de Berg et Coiron auprès des structures partenaires, comme le SIDOMSA, les syndicats d'entretien des rivières, le pays

d'art et d'histoire, le pays de l'Ardèche méridionale, Ardèche Drôme Numérique ou encore le syndicat de gestion du centre aquatique l'Hippocampe.
Plus d'informations sur www.bergetcoiron.fr